- 1e Conseil d'école de l'école élémentaire Jean-Marie FERIOL
- Quint-Fonsegrives
- Mardi 05 novembre 2019 – 18h00-20h00

Sont présents :

• Mme Florence AMBARD, enseignante CP	• Mme Martine LE ROUX, enseignante remplaçante
• M. Frédéric AUSSEL, représentant parents AILPE	• Mme Coralie LONGHI, représentante parents FCPE
• M. Sandro BALLOTTA, maire-adjoint Education/enfance	• Mme Béatrice MAGNEE, enseignante CE1
• Mme Cécile BESANÇON, représentante parents FCPE	• M. Mathieu MILLET, directeur ALA E, centre loisirs
• M. Mathieu BODAVILLA, représentant parents AILPE	• Mme Pascale MONESTIER, enseignante CE2
• Mme Florance CHAILLET, enseignante CE2	• Mme Claire OUKKOUCH, représentante parents AILPE
• Mme Béatrice CONTE, représentante parents FCPE	• Mme Nathalie PAGES, représentante parents AILPE
• Mme Hélène COUSSERANS, enseignante CM2	• Mme Céline PECHABRE, représentante parents FCPE
• M. Jean DIAZ, intervenant sportif- resp. personnel	• Mme Magali PETER, représentante parents AILPE
• Mme Françoise DUBOIS, enseignante CM1	• Mme Vanessa PINGUET, représentante parents AILPE
• Mme Anne-Hélène DUGROS, enseignante CM1	• Mme Laure-Hélène RABOUIN, enseignante CM1-2
• M. Laurent FAUCHEUX, représentant parents FCPE	• Mme Lucie RAINGEVAL, enseignante CE2
• Mme Caroline FREZOULS, directrice EEPu L'école Laïque	• Mme Régine RIVOAL, enseignante CP
• M. Christophe GOSSELIN, enseignant CP	• Mme Pascale SEBILLE, enseignante CE1
• M. Norman HARRY, représentant des parents	• Mme Manon TERRASSIER, enseignante CE2
• Mme Nathalie HENG, enseignante remplaçante	• Mme Karine VETILLARD, représentante parents FCPE
• Mme Isabelle LAFFITTE, enseignante CE1	• M. Christian VISSIE, enseignant CM2

- Sont excusés : M. DUEZ, IEN de la circonscription. Mme CHAUVIN, parent déléguée

Règlement du conseil d'école : lecture - Le règlement du conseil d'école est adopté.

- Proclamation des résultats des élections de parents délégués

352 parents ont pris part au vote, participation de 58.86% (598 inscrits). 14 parents titulaires : 7 parents pour la FCPE et 7 parents pour l'AILPE et 12 suppléants.

Le projet d'école-mise en œuvre

- Organisation pédagogique 2019-2020 352 élèves répartis dans 14 classes.

Moyenne par classe : 25,14 - moyenne cycle 2 : 24,44 – moyenne cycle 3 : 26,4

68 CP	Mme AMBARD/ Mme DUPLAN	23	220 élèves en cycle 2
	Mme RIVOAL	23	
	M.GOSSELIN	22	
74 CE1	Mme MAGNEE	24	
	Mme LAFFITTE	25	
	Mme SEBILLE	25	
78 CE2	Mme CHAILLET	25	
	Mme RAINGEVAL/Mme TERRASSIER	26	
	Mme MONESTIER	27	

66 CM1	Mme DUGROS/ Mme DUPLAN	27	132 élèves en cycle 3
	Mme DUBOIS/ Mme HYUNH	28	
	Mme RABOUIN	11 CM1	
66 CM2		12 CM2	
	Mme COUSSERANS	27	
	M. VISSIE	27	

- **Règlement de l'école : modifications et vote**

Les modifications proposées sont lues. Le règlement est adopté à l'unanimité.

- **Projet d'école : actions prévues cette année**

Rappel des axes du projet d'école :

Axe 1 *(continuité des apprentissages)* : apprendre à apprendre seul ou collectivement en classe ou en dehors – Conduire des projets individuels ou collectifs.

Axe 2 *(vivre ensemble)* : mettre en place et entretenir un climat scolaire apaisé, favorable aux apprentissages.

Axe 3 *(ouverture culturelle)* : donner aux élèves une culture commune, fondée sur des connaissances indispensables, pour s'épanouir personnellement, développer leur sociabilité, réussite de leur parcours de formation, s'insérer dans la société et participer à son évolution en tant que citoyen. Permettre la rencontre entre élève et artiste.

Les classes découvertes : *axes 1 – 2 – 3 –* 5 classes sont concernées par un départ en classe découvertes.

Le travail avec l'intervenante en chant et la réalisation d'une comédie musicale : *axes 1 – 3*

Participations à Atout-Lire : *axes 1 – 3*

Participations Brèves d'images : *axes 1 – 3* – 3 classes sont inscrites à ce dispositif.

Participation à la semaine bleue : *axes 1 – 3*

Projet autour de l'alimentation : *axes 1 – 3*. Une classe est en contact avec la ferme de Salsas afin de fabriquer une butte. Plusieurs classes sont en contact avec une nutritionniste.

Ecole et Cinéma : *axes 1 – 3*. Cinq classes sont concernées par le projet.

Pourquoi les enfants assistent-ils à des séances de cinéma à Auzielle alors qu'il y a un cinéma juste à côté de l'école ? Ce cinéma adhère aux mêmes organismes que celui d'Auzielle. Cela limiterait les coûts ainsi que les risques de transport en bus.

C'est un dispositif national. Trois films sont prévus dans l'année. Le prix est de 2,50 € par élève.
Le dispositif Ecole et Cinéma prévient des dates et des cinémas. Les écoles de Quint sont dirigées vers le cinéma d'Auzielle. Le cinéma de Quint est affilié à Ecole et Cinéma mais n'apparait pas dans le dispositif. C'est pour cela que les classes vont à Auzielle. L'école prendra contact avec la conseillère pédagogique en Arts Visuels pour de plus amples informations.
Les actions menées sont financées de trois façons : par la participation volontaire des familles et par les dons de l'Amicale Laïque qui alimentent la coopérative scolaire, ou par un financement de la commune.

Il semble y avoir des problèmes récurrents de querelles entre certains garçons qui nuisent à l'ambiance de leurs classes. Cela démotive des enfants.
Comment sont traités ces problèmes ?
Avez-vous prévu de remettre en place le système de médiateurs parmi les enfants ?
Le parrainage CP / CM2 existe-t-il toujours ?

Axe 2 du projet d'école : les actions sur lesquelles nous travaillerons pendant 3 ans : le conseil des délégués – la formation d'élèves médiateurs à partir du CE2 – Ecriture d'une nouvelle charte et mise en place d'un cahier d'incivilités. Les parents sont informés des incidents en fonction de leur gravité car ils sont les partenaires éducatifs des enseignants.

Le cahier d'incivilités ou d'incidents est le cahier qui recense les incidents suffisamment graves puisqu'ils sont traités dans le bureau de la directrice : élèves concernés, récit de l'incident et décision ou sanction prise. Cela permet de faire une typologie des incidents.
– le parrainage CP-CM2 est en place depuis la rentrée.
Les actions du quotidien pour régler les problèmes entre élèves ou les incidents : tous les adultes de l'école sont vigilants pour les régler ou aider à les régler.
USEP : *axe 2.* Une association sportive a été créée à l'école cette année. 4 classes sont inscrites. Adhésion : 6 € par élève et 15 € par enseignant. L'école demande une subvention à la mairie. Cette association propose des activités pendant le temps scolaire et en dehors.

- **Coopérative scolaire : point rapide de situation**

Solde en septembre 2019 : 4602.61€
En 2018-2019, le compte de fonctionnement fait apparaitre un solde négatif de 3142€.
882,20€ de cotisation à l'OCCE et d'assurance des coopérateurs.
La participation volontaire des familles est en cours. Nous ferons le point lors du prochain conseil d'école.
Nous remercions la commune pour la subvention versée à la coopérative : 3100€
Nous remercions l'Amicale Laïque pour l'aide apportée par ses actions aux projets des classes.

Questions intéressant la Commune

- **Travaux et aménagements :**

Equipement informatique – un visualiseur pour 2 classes, un clavier et une souris sans fil par classe pour piloter le vidéoprojecteur.
Le vote du budget a lieu au mois de mars. Toutes les demandes doivent être faites avant cette date.
L'équipe enseignante consacrera un conseil de maîtres à ce sujet afin de définir les besoins.

Existe-t-il un protocole en cas de canicule pour le temps scolaire ainsi que le temps ALAE (midi et soir) ?

L'utilisation des salles fraîches climatisées de la commune est prévue en cas de canicule.

Sujets 2018 : le manque de garages à vélo, le manque de végétation dans la cour (qui surchauffe en été), les rideaux dans la classe de M. Vissié toujours pas installés.

Les garages à vélos ont été commandés.
Une demande d'un conteneur jaune pour le recyclage du papier.
Des arbres vont être plantés dans la cour.
Le prix des rideaux a augmenté de 50% et deux classes supplémentaires souhaitent être équipées de rideaux, ainsi que la salle des maîtres. Pour 4 classes, cela coûte 6000€. La commune cherche un autre prestataire.

Jusqu'à quand les travaux empièteront-ils sur la rue des Coteaux ? Même si des aménagements ont été faits, le stationnement reste souvent anarchique. De plus en plus de camions de chantier passent par cette rue.

Le gros œuvre des travaux est terminé et les trottoirs seront libérés d'ici un mois ou deux.
Demande de signalisation sur l'entrée du parking côté maternelle pour éviter l'arrêt des voitures.

- **Sécurité : Bilan des exercices incendie et P.P.M.S:**
- Exercice incendie le 17 septembre à 9h50. Evacuation rapide des classes vers la cour, est-ce vraiment le meilleur endroit ? il s'agit d'utiliser la sortie la plus proche pour se mettre à l'abri.

Il faut prévoir un point de ralliement à l'extérieur de l'école et une mise à l'abri des élèves au gymnase PEPI.
L'alarme incendie est inaudible dans la cour. *Mais est-ce vraiment utile ?*

- Exercice PPMS anti-intrusion le vendredi 18 octobre à 9h15 en présence de 2 gendarmes, des policiers municipaux, de parents observateurs, de MM. Ballota, Diaz, Millet et Maffre.

Scénario retenu : une intrusion par le portail entre le réfectoire et le bâtiment A. Le signal est déclenché par M. Diaz, la personne la plus proche et témoin de l'intrusion. Les classes du bâtiment A se confinent pendant

au moins 40 minutes.

Les élèves étaient au sol, sous les tables, les volets baissés, les lumières, les portables éteints. Les élèves ont été associés à la mise en sécurité.

Les classes du bâtiment B n'étant pas directement sous la menace ont évacué l'école et se sont mises en sécurité dans le centre PEPI.

Des questions restent en suspens : comment anticiper la « bonne réaction » à adopter selon le risque ? Comment communiquer entre les 3 bâtiments ? Et aussi avec des classes qui seraient à l'extérieur de l'école ? Les PAI sont inaccessibles à ce moment-là.

Des améliorations possibles : des talkies walkies pour communiquer entre les 3 bâtiments. Vérifier que toutes les issues/volets sont bien fermés. Prévoir des petits goûters dans les classes ; un seau pour ne pas sortir aux toilettes ; faire un groupe type *WhatsApp*© pour informer rapidement tous les enseignants de la fin d'alerte ; installer un téléphone filaire pour communiquer avec l'extérieur ;

Un autre exercice est prévu cette année (confinement).

C.FREZOULS		Mme COUSSERANS
Directrice école	Secrétaire parents élus	Secrétaire Ecole
	PETER Nogali AILPE	
	FAUCHEUX Laurent FCPE	